ÉLECTIONS LÉGISLATIVES > 30 juin et 7 juillet 2024

6ème Circonscription d'ILLE et VILAINE

Thierry BENOIT

Pascal DEWASMES

Maire de Vieux-Vy-sur-Couesnon **Suppléant**

avec le soutien de la Majorité, des Démocrates et des Républicains

ENSEMBLE POUR VOS TERRITOIRES!



Mesdames, Messieurs,

Le 30 juin prochain, vous irez voter pour élire votre député. Dans la tourmente politique que vit notre pays, à l'heure où les conflits et les guerres menacent le monde, et notamment en Europe, au moment où les enjeux liés au changement climatique n'ont jamais été aussi importants, il est primordial de garder son sangfroid, faire preuve de nuance afin de prendre les bonnes décisions en toute sérénité.

Plus que jamais, notre pays a besoin de paix et de stabilité : pour les habitants, pour les entreprises, pour les associations, pour les élus afin de travailler ensemble pour l'avenir de notre pays.

Avec l'arrivée des élus extrémistes de tous bords en 2017, amplifiée en 2022, les débats parlementaires sont devenus indignes. La parole publique est discréditée. Ce désordre nous plonge dans un marasme politique qui nous empêche collectivement de préparer l'avenir.

Je reste convaincu que notre pays peut se sortir de cette situation par l'écoute et le dialogue. La réussite de ces dernières années se situe dans le domaine de l'emploi, avec un taux de chômage de 7.5% en France et 4.5% dans notre circonscription.

Les fruits de notre travail collectif permettront le redressement de nos finances publiques afin de renforcer les moyens pour la santé, l'école, la sécurité, la justice, les politiques sociales et les services publics.

Le pouvoir d'achat doit être augmenté dans la poursuite de ce qui est fait depuis 2022 : possibilité pour les employeurs de verser la prime de partage de la valeur jusqu'à 830 euros nets par mois sans charge ni impôt, soit 10 000 euros nets par an; indexation des retraites sur l'inflation ; suppression des frais de notaire pour les personnes qui achètent leur premier logement jusqu' à 250 000 euros ; baisse du prix de l'électricité de 15 %; mise en place d'une complémentaire santé «publique» à 1 euro par jour pour ceux qui ne sont pas couverts par une mutuelle ; amélioration du quotidien des personnes en situation de handicap notamment avec le remboursement de la prise en charge intégrale des fauteuils roulants.

Ces dispositions que je soutiens doivent être complétées au niveau européen par la lutte contre les paradis fiscaux, la taxe sur les transactions financières internationales, la taxe sur les superprofits et les superdividendes, autant de mesures que j'ai votées à l'Assemblée nationale et qui démontrent ma volonté de rechercher un meilleur partage des richesses. J'ai toujours eu la volonté de poser des actes de réconciliation et d'apaisement pour plus de justice et d'équité.

Des solutions doivent être apportées en matière d'offres de soins pour remédier aux déserts médicaux, renforcer nos hôpitaux, nos EHPAD, nos établissements médicosociaux, et soutenir nos services d'aides et de soins à domicile.

La transition énergétique nous oblige à innover afin de prendre en compte le changement climatique pour permettre aux futures générations de s'épanouir sur une planète préservée.

Enfin, mesurons l'importance du rôle tenu par nos agriculteurs qui œuvrent en faveur de la souveraineté alimentaire.

Cette recherche continue de progrès social, cette attention permanente pour les plus fragiles d'entre nous, nos aînés et les personnes isolées, vulnérables et /ou en situation de précarité, ont toujours guidé mes choix et mes votes à l'Assemblée nationale.

Avec Pascal DEWASMES, maire de Vieux-Vy-sur-Couesnon, nous continuerons de travailler au service de toutes et tous, au service du bien commun, plaçant la dignité humaine et la préservation de notre planète comme priorités.

Vous pouver compter sur ma détermination.

thier Beroit

■ Santé – Handicap – Retraites

- Installer les médecins dans les territoires mal-dotés en réglementant leur installation pour la médecine hospitalière et libérale. Faciliter la formation des jeunes étudiants en médecine issus des villes moyennes et des territoires ruraux.
- Renforcer l'attractivité des métiers de la santé et du médico-social en transformant les « primes Ségur » en salaires, en soutenant les négociations de branches et leur mise en œuvre par un arrêté ministériel
- Augmenter la capacité d'accueil et d'accompagnement des enfants et des adultes handicapés dans les structures médico-sociales (IME, SESSAD, FAM, MAS, Foyers de vie ...), et les places en psychiatrie.
- Indexer les retraites sur l'inflation. Poursuivre la mise en extinction des régimes spéciaux de retraite. Faire converger le calcul des retraites du public et du privé. Instaurer un régime universel de retraite par point qui prend en compte les carrières longues et la pénibilité, et revaloriser les petites retraites des commerçants, artisans, indépendants et conjoints d'agriculteurs.
- Financer l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la loi grand-âge, et permettre l'accès aux soins palliatifs à tout patient dans le besoin et garantir aux départements le financement de la politique sociale en particulier le financement des EPHAD.
- Rétablir la demi-part fiscale pour les personnes veuves sous conditions de revenu.

■ Energie – Ecologie – Territoires

- Baisser le prix de l'électricité de 15% comme le propose le Gouvernement.
- Réduire l'usage des énergies fossiles en renforçant le « mix énergétique » français composé aujourd'hui de 40% de nucléaire, 28% de pétrole, 15% de gaz naturel, 14% d'énergies renouvelables et déchets et 3% de charbon.
- Favoriser l'installation de panneaux solaires et photovoltaïques sur les bâtiments industriels, agricoles, et commerciaux.
- Accompagner les élus locaux dans leurs demandes d'études de modernisation des infrastructures, routières, ferroviaires, et la création de lignes de cars supplémentaires sur le territoire.
- Planifier et maîtriser l'artificialisation des sols avec le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et les outils à disposition des élus : les schémas de cohérence territoriale (SCOT) et les plans locaux d'urbanismes (PLUI-PLU).

■ Agriculture

- Améliorer le revenu des agriculteurs en appliquant et en amplifiant les lois EGALim pour un meilleur partage de la valeur au niveau français et européen.
- Orienter les aides européennes de la politique agricole commune (PAC) vers le nombre d'unité de travail humain (UTH) par exploitation plutôt que la surface, vers les services environnementaux, vers l'élevage, les prairies et le bocage.
- Assurer le renouvellement des générations et l'installation des jeunes agriculteurs par une loi foncière afin de favoriser l'accès aux terres agricoles en s'opposant à l'accaparement et à la spéculation.
- Soutenir financièrement l'agriculture biologique par les politiques publiques françaises et européennes, soutenir la consommation de produits durables et biologiques dans la restauration collective par l'application rigoureuse des lois EGALim (au moins 50% de produits durables dont au moins 20% de produits bio dans les repas servis).
- Engager un plan de désamiantage des bâtiments d'élevages et industriels. J'ai proposé la mise en place d'un groupe d'étude « amiante » à l'Assemblée nationale dont je suis membre.

■ Pouvoir d'achat – Emploi – Economie

- Augmenter les salaires, en permettant aux employeurs de verser la prime de partage de la valeur jusqu'à 830 euros nets par mois, sans charge ni impôt, soit 10 000 euros nets par an.
- Poursuivre la politique en faveur de l'emploi. Le taux de chômage en France est actuellement de 7.5%. Si ce taux était de 3.5% comme en Allemagne, cela générerait 100 milliards de recettes au budget de la nation (impôt sur le revenu, TVA et cotisations sociales).
- Supprimer les frais de notaire pour les jeunes primo-accédants qui achètent leur premier logement jusqu'à 250 000 euros et instaurer le prêt à taux zéro pour les jeunes primo-accédants, pour favoriser les constructions sur une parcelle de 300 à 400m2, et pour les rénovations d'un bien en centre bourg.
- Conduire dans le cadre du partenariat Etat-Région une politique publique d'installation des entreprises et de création d'emplois dans les villes moyennes et les territoires ruraux (mesures fiscales, zones de revitalisation rurale).
- Continuer la « démétropolisation » d'emplois publics vers les villes moyennes et les territoires ruraux (25 emplois du service des impôts de Paris redéployés à Fougères en 2022).
- Réformer et réduire sérieusement le nombre d'organismes divers de l'administration centrale (ODAC), autorités administratives indépendantes (AAI), agences de l'Etat, et réduire le nombre de postes de délégués interministériels dont l'utilité n'est pas toujours démontrée.

Défense – Sécurité – Institutions

- Mettre en œuvre la loi de programmation militaire 2024-2030 et œuvrer pour que la France soutienne un plan de paix en Ukraine et dans la bande de Gaza.
- Appuyer les moyens de fonctionnement des forces de police et de gendarmerie en termes de recrutement, de dotation en matériel, et de parc immobilier.
- Construire des prisons pour accueillir 15 000 places supplémentaires.
 Actuellement, la France compte 70 000 détenus pour 61 000 places (+ 45% de détenus en 18 ans).
- Poursuivre le renforcement du budget de la justice qui s'élève à 7.5 milliards d'euros sur la période 2023-2027 (+ 60% depuis 2017).
- S'engager à ce que le décret d'application en faveur des sapeurspompiers volontaires garantisse les trimestres supplémentaires, et ainsi corriger les interruptions de carrière pour la retraite.
- Mettre en place le conseiller territorial. J'ai écrit au président de la région Bretagne en avril 2024 afin de lancer un groupe de travail pour engager une expérimentation.
- Soutenir la réunification des 5 départements bretons ainsi que l'apprentissage des langues régionales.

Education – Jeunesse

- Axer les programmes d'école primaire autour des savoirs fondamentaux : français, mathématiques, histoire-géographie, anglais, en laissant plus d'autonomie aux enseignants et aux chefs d'établissements dans la mise en œuvre de leurs projets éducatifs.
- Accentuer au collège la découverte des métiers techniques, de l'artisanat, de l'environnement, de l'agriculture, et favoriser les parcours d'alternance / apprentissage.
- Consolider le statut des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) qui sont maintenant sous statut éducation nationale en réévaluant leur temps de travail à 35 heures.
- Planifier avec les élus locaux et les chefs d'établissements, l'ajustement des ouvertures et des fermetures de classes à l'échelle des périmètres intercommunaux.
- Améliorer et encadrer les conditions d'accès et le prix des loyers pour l'hébergement des étudiants.